

Habilitation électrique

Véhicule électrique / hybride
B1XL – B2XL + attribut - Initiale

Prérequis :

Connaissance minimale de la technologie automobile et en électricité.

Utilisation courante d'un multimètre

Disposer de ses EPI

Mise à disposition d'un véhicule électrique

Personne en situation de handicap :

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap.

Contactez notre référent handicap à l'inscription pour étudier les moyens d'accompagnement.

Durée : 14 heures

Public : Personnel électricien

Modalité : Présentiel

Accès à la formation :

Selon le dispositif d'accès à la prestation, ces modalités peuvent comporter une ou plusieurs des étapes suivantes de façon à définir le parcours le plus adapté (parcours standard, raccourci, renforcé) :

- information individuelle ou collective,
- dossier de demande de formation,
- identification, voire évaluation des acquis,
- entretien individuel de conseil en formation

Evaluation des acquis:

Evaluation des acquis en continu par auto-examen

Evaluation de la satisfaction:

Enquête de satisfaction du stagiaire

Sanction visée :

Attestation d'habilitation électrique B1XL B2XL
Certificat de réalisation

Moyens pédagogiques :

Apports théoriques et pratiques
Echange des expériences

Référence AFPI : MAI-02-22

OBJECTIFS

L'habilitation électrique B1XL-B2XL, respectant la norme NF C18-550, est obligatoire pour tout personnel étant amené à travailler à proximité de pièces nues sous tension sur un véhicule électrique ou hybride.

Cette habilitation concerne le personnel lié aux attributs suivants : dépannage et remorquage, déconstruction, contrôle technique, crash test et homologation, service de secours, opération sur batterie.

COMPETENCES VISEES

- Mettre en œuvre les consignes de sécurité prévues par la norme NF C18-550
- Effectuer des travaux suivant une certaine méthodologie à proximité de véhicules électriques
- Evaluer le risque électrique et adapter la mesure de prévention en fonction des opérations électriques à réaliser

PROGRAMME DE FORMATION

- PROGRAMME COMMUN AUX HABILITATIONS ELECTRIQUES DES VOITURES ELECTRIQUES OU HYBRIDES**
 - ↳ Différencier les grandeurs électriques, les domaines de tensions et leurs caractéristiques
 - ↳ Connaître l'architecture des véhicules thermiques, électriques, hybrides
 - ↳ Les conséquences du courant électrique sur le corps humain
 - ↳ Les règles élémentaires de prévention du risque électrique
 - ↳ Conduite à tenir en présence de risque électrique
 - ↳ Décrire la conduite à tenir en cas d'accident
 - ↳ Décrire la conduite à tenir en cas d'incident.
- SPECIFICITE DE L'HABILITATION ELECTRIQUE B1XL – B2XL**
 - ↳ Citer les différents travaux avec ou sans voisinage
 - ↳ Préciser le rôle des acteurs
 - ↳ Analyser le risque électrique
 - ↳ Identifier les différents niveaux d'habilitation électrique et leurs limites
 - ↳ Enoncer les prescriptions d'exécution des travaux d'ordre électrique
 - ↳ Citer les zones d'environnement et donner leurs limites
 - ↳ Nommer les documents applicables dans le cadre des travaux hors tension
 - ↳ Enoncer les risques liés à l'utilisation et la manipulation des matériels spécifiques
 - ↳ Lister les mesures de prévention à observer lors d'un travail hors tension
 - ↳ Démantèlement B2XL
 - ↳ Enoncer les fonctions des matériels électriques
 - ↳ Caractériser les équipements de protection collective, individuelle ainsi que l'outillage
 - ↳ Décrire les opérations consignation/déconsignation
 - ↳ Décrire les opérations sur les batteries
 - ↳ Analyser les risques liés aux manipulations sur batteries.